NB Events Événements

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX & INVITATION ADULTE/PSY 2026

AVIS DE COMPÉTITION

(En date du 19 janvier 2026)

ORGANISÉ PAR : PATINAGE CANADA NOUVEAU-BRUNSWICK & BERESFORD SC

K.C. Irving Regional Center

14 Sean Couturier Ave.

Bathurst, NB

CODE SPORTITY: 2026PROV

Cet événement est sanctionné par Patinage Canada Nouveau-Brunswick et se déroule sous les règlements de Patinage Canada

INFORMATION GÉNÉRALE

Championnats provinciaux & invitation adulte/PSy 2026	
Dates	20-22 février 2026
Hôtes	Patinage Canada Nouveau-Brunswick & Beresford SC
Site	K.C. Irving Regional Center 14 Sean Couturier Ave, Bathurst, NB, E2A 6X2
Surface de glace	200’ x 85’

Registration information	
Dates limites	Inscriptions via Uplifter (https://scnb.uplifterinc.com/) • Ouvrent **5 janvier 2026 à 8h00 (HNA)** • Ferment **8 janvier 2026 à 23h59 (HNA)**
Paiement	Carte de crédit seulement
Remboursement	Référez-vous à la section Retraits et remboursements de ce document

Questions	events@skatenb.org

HORAIRE, LISTES DES PARTICIPANTS, ORDRES DE DÉPARTS ET RÉSULTATS

Les horaires, les listes de participants, les ordres de départ, les résultats et les fiches détaillées des patineurs seront affichés sur la page web de l'événement et sur la chaîne Sportity.

Résultats et fiches détaillées: Ne seront pas imprimés sur place lors de la compétition.

Horaire: Veuillez noter que de nombreux facteurs doivent être pris en compte pour établir l'horaire de la compétition. Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à des demandes particulières en termes d'horaires.

Page web : https://skatenb.org/fr/evenements-et-actualites/calendrier-des-evenements/provinciaux-invitation-adultsys-2026

Sportity: 2026PROV (https://webapp.sportity.com/event/2026PROV/6f6bb226-a6d5-4296-af70-5aef2a7128ba)

Liste des participants:

- Sera publiée après la clôture des inscriptions.
- À partir du moment où la liste d'inscription est publiée, les athlètes ont une (1) semaine pour contacter events@skatenb.org pour des modifications sans frais.
 - Des frais administratifs de 50,00 $ seront facturés pour toutes les modifications après la date limite d'une semaine.
 - Aucune modification ne sera faite jusqu'à 2 semaines avant la compétition.

ADMISSION DES SPECTATEURS

- Toute personne âgée de plus de 5 ans devra payer un frais d’admission de 5 $ par jour.
- Seules les personnes accréditées seront exemptées de ces frais (athlètes, entraîneurs, bénévoles et officiels).

CATÉGORIES

Ordres des départs:

Les tirages pour l'ordre de départ sont effectués conformément à l'article 3.2 des Règlements sportifs de Patinage Canada. Pour tous les deuxièmes segments de cette compétition, l'ordre inverse sera utilisé.

Toutes les personnes inscrites à cette compétition pourront s'inscrire dans un maximum de deux catégories, sans incluant la synchro.

- Veuillez noter qu'une épreuve combinée (Pré-Novice à Senior) compte pour une catégorie.
- Tous les participants doivent respecter la politique de Sélection du volet de patinage de PCNB.
- Les catégories peuvent être annulées si les officiels ne sont pas disponibles ou en raison de contraintes logistiques. Toute décision d'annulation d'événements sera communiquée en conséquence.
- Le nombre d'inscriptions peut être limité pour des raisons logistiques.

Les catégories suivantes seront offertes aux Championnats provinciaux & invitation adulte/PSy 2026:

PATINAGE EN SIMPLE : Hommes et Femmes

STAR 5	Sous 10, Sous 13, 13 et plus	Exigences de programmes de compétition
STAR 6		Exigences de programmes de compétition
STAR 7		Exigences de programmes de compétition
STAR 8		Exigences de programmes de compétition
STAR 9		Exigences de programmes de compétition
STAR 10		Exigences de programmes de compétition
Or		Exigences de programmes de compétition
Pré-Juvénile	Sous 11, Sous 13	Exigences de programmes de compétition
Juvénile	Sous 12, Sous 14	Exigences de programmes de compétition
Pré-Novice	Combiné	Exigences de programmes de compétition
Novice	Combiné	Exigences de programmes de compétition

ARTISTIQUE

*SVP noter que les catégories artistiques ne sont pas divisées par genre.

STAR 5	Exigences de programmes de compétition
STAR 7	Exigences de programmes de compétition
STAR 9	Exigences de programmes de compétition

Or	Exigences de programmes de compétition

OLYMPIQUES SPÉCIAUX

Niveau 1	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Niveau 2	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Niveau 3	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Niveau 4	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Niveau 5	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Niveau 6	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Ouvert	Style libre en simple	Exigences de programmes de compétition
Introduction	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 1	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 2	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 3	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 4	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 5	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition
Niveau 6	Danse en solo	Exigences de programmes de compétition

STYLE LIBRE ADULTE : Hommes et Femmes

*Veuillez noter que les catégories adultes ne seront pas divisées en classes d'âges.

Ouvert introduction adulte	Exigences de programmes de compétition
Bronze adulte	Exigences de programmes de compétition
Argent adulte	Exigences de programmes de compétition
Or adulte	Exigences de programmes de compétition
Maître adulte	Exigences de programmes de compétition
Maître élite adulte	Exigences de programmes de compétition
Maîtres STAR 9 programme court	Exigences de programmes de compétition

Maîtres Or programme libre	Exigences de programmes de compétition

ARTISTIQUE ADULTE

* Veuillez noter que les catégories d'adulte ne seront pas divisées en classes d'âges.

Introduction adulte	Exigences de programmes de compétition
Bronze adulte	Exigences de programmes de compétition
Argent adulte	Exigences de programmes de compétition
Or adulte	Exigences de programmes de compétition
Élite adulte	Exigences de programmes de compétition

PATINAGE SYNCHRONISÉ

*Un programme

STAR 6	Exigences de programmes de compétitions
STAR 8	Exigences de programmes de compétitions
Or	Exigences de programmes de compétitions
Novice	Exigences de programmes de compétitions
Ouvert	Exigences de programmes de compétitions
Adulte I	Exigences de programmes de compétitions
Adulte II	Exigences de programmes de compétitions
Adulte III	Exigences de programmes de compétitions

FRAIS D'INSCRIPTIONS

Catégorie	Frais d'inscription	Frais technologique†	Total
STAR 5 – Or style libre* STAR 5 – Or artistique* Pré-Juvénile - Juvénile simple* Style libre & artistique adulte*	135.00$	10.00$	145.00$
Pré-Novice – Sénior simple*	225.00$	10.00$	235.00$
Patinage synchronisé	130,00$/équipe 5,00$/athlète	10,00$/équipe	140,00$ + 5,00$/athlète

* Les frais d'inscription pour la deuxième catégorie sont réduits à 85$ (la réduction est appliquée à la catégorie dont les frais d'inscription sont les plus bas).
†Facturé une fois par participant. Couvre les coûts de développement d'officiels et l'achat de technologies.

CHAMPIONNATS DE PATINAGE DU CANADA ATLANTIQUE (CPCA)

Cet événement agira comme l'événement de qualification pour le CPCA. SVP vous référez aux Critères d'équipe et Procédures trouvées dans Sportity pour plus d'informations.

Seules les catégories suivantes de style libre en simple se qualifieront pour le CPCA (en Femmes et Hommes) :

- STAR 5 (sous 10, sous 13, 13 et plus)
- STAR 6
- STAR 7
- STAR 8
- STAR 9
- STAR 10
- Or
- Pré-Juvénile (sous 11, sous 13)
- Juvénile (sous 12, sous 14)
- Pré-Novice
- Novice

SVP noter que ces catégories et divisions d'âge sont sujet à changements selon l'avis de compétition du CPCA provenant de la section hôte.

ÉLIGIBILITÉ

Se référer à :

a. https://info.skatecanada.ca/index.php/en-ca/rules-of-sport/54-competitions.html#h2-eligibility-to-participate
b. Exigences de programmes de compétition - STAR
c. Exigences de programmes de compétition – Voie d'accès au podium et Pré-Juvénile/Juvénile
d. Exigences de programmes de compétition - Adulte
e. Exigences techniques des événements Olympiques spéciaux de Patinage Canada

Exigences en matière d'âge
Doit être atteint avant le 1er juillet 2025.

Les exigences relatives à l'âge* sont décrites dans les règlements de Patinage Canada.

*Les catégories STAR, à l'exception des catégories maîtres STAR 9 et Or, ont une limite d'âge de 19 ans à compter du 1er juillet 2025.

Tout athlète/équipe inscrit.e dans une catégorie limitée par l'âge pour laquelle il/elle/iel n'est pas qualifié.e peut être disqualifié.e et aucun changement ne sera autorisé après le début de la compétition. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Exigences en matière d'évaluations
Les exigences en matière d'évaluation, comme décrites dans les exigences du programme de compétitions, doivent être rencontrées avant minuit de la date de clôture des inscriptions.

INSCRIPTION SEULE

Si un seul athlète est inscrit dans une catégorie (inscription unique), les options suivantes lui seront proposées:

1) Participer dans la catégorie supérieure (si possible)
2) Faire une exhibition. Les patineurs qui souhaitent faire une exhibition devront payer les frais d'inscription. Ces frais comprennent les commentaires des juges et du jury technique sous la forme d'un bulletin de notes. Aucune médaille ne sera décernée pour les exhibitions.
3) Se retirer de la compétition (dans ce cas, un remboursement complet sera effectué).

Le bureau de la section contactera l'athlète et l'entraîneur par courriel. Ils auront 48 heures pour communiquer leur décision au bureau. La décision est définitive. En l'absence de réponse, l'option 3) sera automatiquement retenue.

Si, dans une catégorie ne comptant que deux inscriptions, l'une des inscriptions se retire plus d'une semaine avant le début de la compétition, l'inscription restante sera contactée et les options 2 et 3 lui seront présentées.

À la discrétion du représentant technique, s'il y a moins de trois (3) inscriptions dans une catégorie avec subdivision par âge, les groupes d'âge peuvent être combinés au sein d'un même niveau.

RETRAITS ET REMBOURSEMENTS

Veuillez-vous référer aux Lignes directrices relatives aux remboursements.
Pour se retirer de la compétition, le lien du canal Sportity doit être utilisé.

POLITIQUE D'ACCRÉDITATION

Entraîneurs
Tous les entraîneurs présents lors de la compétition **DOIVENT** porter leur badge d'attestation officielle en tout temps. Dès leur arrivée au site de la compétition, tous les entraîneurs doivent se rapporter à la table d'inscription des entraîneurs en personne.

Si un entraîneur n'est pas en possession de son badge d'accréditation, un badge temporaire lui sera fourni, moyennant un frais de 50$. Ce frais doit être payé immédiatement.

Si un entraîneur possède une carte d'accréditation expirée, il ne sera pas autorisé à accéder à la zone pour personnes accréditées.

Seulement deux (2) entraîneurs par athlètes seront accrédités. Les athlètes peuvent avoir jusqu'à deux (2) entraîneurs aux bords de la patinoire avec eux. Si un club/équipe d'entraîneurs a plus d'un (1) athlète sur un groupe d'échauffement, un maximum de deux (2) peuvent être présents aux bords de la patinoire.

Conformément à la politique d'accréditation des entraîneurs de Patinage Canada, toutes les exigences doivent être valides avant et sur place pendant l'événement. (https://info.skatecanada.ca/index.php/fr/politiques/128-politique-d-accreditation-des-entraineurs-pour-les-evenements-de-qualification-de-patinage-canada.html).

Certification PNCE

Championnats provinciaux & invitation adulte/PSy 2026	Doit, au minimum, avoir un statut d'entraîneur « Régional formé » et être en règles.

INSCRIPTION SUR PLACE

Les athlètes doivent s'inscrire sur place **au plus tard** 30 minutes avant le début de leur événement, faute de quoi, ils/elles/iels seront considérés retirés.

VESTIAIRES

La sécurité et la protection de nos athlètes sont importantes pour nous. PCNB adhère au programme national de sport sécuritaire de Patinage Canada afin de protéger ses athlètes contre les abus et inconduites. Pour aider à prévenir les abus ou les inconduites dans les vestiaires, PCNB a adopté la politique suivante concernant les vestiaires lors des compétitions afin de préserver la vie privée et de réduire le risque de mauvaise conduite.

- Toutes les portes seront identifiées par la signalisation suivante :
 - Filles/Femmes M19
 - Garçons/Hommes M19
 - Tous genres M19
 - Adultes 19 & plus
 - Notez que le vestiaire Adulte est pour tous-genre.
- Toutes les portes de vestiaires doivent rester ouvertes en tout temps.
- Seulement les individus **accrédités** (entraineurs, patineurs, parents/tuteurs (au besoin) et bénévoles) ont accès aux vestiaires.
- Les téléphones cellulaires et autres appareils électronique ne sont pas autorisés à être utilisés dans les vestiaires
 - Si les téléphones doivent être utilisés, nous demandons que leur usage se fasse à l'extérieur des vestiaires.
- Les vestiaires sont réservés aux athlètes seulement.
 - Si un athlète a besoin d'aide avec son uniforme ou son équipement, s'il ou elle est ou pourrait être blessé·e, ou si son handicap nécessite une assistance, nous demandons aux parents ou tuteurs d'en informer l'entraîneur à l'avance afin qu'il ou elle puisse offrir l'aide appropriée à l'athlète.
 - Une zone, à l'extérieur de l'aire des vestiaires, sera mise à disposition pour lacer les patins.

- PCNB interdit tous les types d'abus physiques, émotionnels et sexuel (y compris, mais sans s'y limiter, l'intimidation, les menaces, le harcèlement, le bizutage…), tels que décrits dans le programme national de Sport Sécuritaire de Patinage Canada. Les rapports d'inconduite ou de soupçon d'inconduite de la part d'athlètes, d'entraîneurs, de bénévoles et/ou de parents/tuteurs doivent être signalés à l'adresse suivante https://skatecanada.ca/fr/sport-securitaire/

ÉVALUATION ET PRIX

Toute catégorie, à l'exception des Olympiques spéciaux

Évalué à l'aide du système de Calcul des Points Cumulatifs (CPC). Les athlètes classés dans les 1er, 2e, 3e rangs recevront une médaille.

Dans le cas des exhibitions, aucune médaille ne sera décernée.

- Si, dans une catégorie ne comptant que deux inscriptions, l'une d'entre elles se retire dans la semaine précédant la compétition, l'inscription restante recevra une médaille.

Olympiques spéciaux

Évalués et placés avec différentes méthodes selon le niveau (se référer aux règles d'Olympiques spéciaux ci-bas)

- Les athlètes qui terminent en 1ere, 2e et 3e place recevront des médailles.
 - Les exhibitions recevront un ruban.
- Se référer aux règles d'Olympiques spéciaux pour plus de détails

Les remises de médailles auront lieu hors glace, dans un lieu désigné.

MUSIQUE ET FICHES DE PROGRAMME PLANIFIÉ

Musique

Soumission

La musique doit être soumise avec l'inscription au travers de la plateforme Uplifter de PCNB.

Format du fichier :

- Le fichier doit être au format MP3.
- La musique doit être téléversée au bon endroit (ex : musique pour le programme court dans la case Musique Programme court)

Toute demande de modification au fichier doit être demandée à events@skatenb.org

- Il y aura des frais de modification de 50$ qui devront être payés dans les 48 heures suivant la demande de modification
 - Les modifications demandées avant la clôture des inscriptions ne seront pas sujettes à ces frais.
 - Le paiement doit être fait par virement Interac à payment@skatenb.org
 - Si nécessaire: Question: Où se situe le bureau? Réponse: Dieppe
- Semaine avant l'événement:
 - Il ne sera pas possible de modifier le fichier de musique à moins d'une semaine du début de la compétition.

- Si une modification du fichier de musique est nécessaire, une clé USB contenant uniquement le fichier correct doit être remise lors de l'inscription sur place (indiquer au bénévole lors de l'inscription d'apporter cette clé USB à la musique et de la jouer à la place du fichier soumis).
- La clé USB doit être étiquetée avec le nom de l'athlète et la catégorie.
 - Il peut s'agir d'un sac en plastique sur lequel les détails sont inscrits.
 - Les frais de modification de 50 $ doivent être payés au moment de l'inscription sur place.

Droits d'auteurs

Toute musique utilisée doit être obtenue légalement et relever des sociétés de gestion, qui gèrent les droits d'exécution musicale, la reprographie et les droits de reproduction mécanique au Canada. Les concurrents qui font composer de la musique expressément pour leurs programmes, en tout ou en partie, et considérablement mélangée ou modifiée par rapport à l'enregistrement original, sont également responsables d'obtenir les licences appropriées, afin de créer une œuvre dérivée pour les compositions et les enregistrements sonores sélectionnés.

Copie de musique sur place

Les athlètes sont priés d'apporter une copie de sauvegarde de leur musique en version MP3 sur une clé USB, qui sera conservée au niveau de la glace avec leur entraîneur.

- Maximum de 1 fichier de musique par clé USB.

Les autres articles électroniques tels que les téléphones portables, les tablettes, les lecteurs MP3, etc. ne seront pas acceptés.

Fiches de programmes planifiés

Les fiches de programme planifié sont requises pour toutes les catégories, à l'exception des éléments individuels et de l'artistique adulte.

Les formulaires de soumission des fiches de programme planifiés sont disponibles sur le canal Sportity de la compétition.

- Les codes d'éléments appropriés doivent être utilisés. (Une liste des codes d'éléments peut être trouvée sur Sportity).
- Les FPP non soumises avant la date limite du **30 janvier 2026, à 23h59 (HNA)** seront soumises à des frais de retard de 50,00$.
- Les athlètes ne seront pas autorisés à s'inscrire à la compétition sur place tant que ces frais n'auront pas été payés. Les FPP ne seront pas acceptées lors de l'inscription sur place.

PROTÊTS

Règlement 3.14 des Compétitions de Patinage Canada

Pour les événements qui utilisent le système de Calcul des Points Cumulatifs (CPC), les protêts doivent être fait selon la Procédure de protêt de compétition de Patinage Canada.

Les décisions des officiels catégorisés comme le champ de jeu ne peuvent pas être protestées, sauf dans les cas indiqués dans la procédure de protêts:

- Participation d'un concurrent à la compétition,
- Composition des panels d'officiels,
- Détermination des résultats d'une compétition.

Toutes les protestations concernant la détermination du résultat d'un ou de plusieurs concurrents dans la compétition doivent être déposées **immédiatement après, mais pas plus d'une heure après** l'affichage des résultats complets et détaillés pour le segment en question.

Note: les vidéos personnelles ne peuvent pas être utilisées lors d'un protêt

RÉTROACTIONS/CLARIFICATIONS DES OFFICIELS

Les rétroactions et/ou clarifications des officiels à la suite de la publication des résultats ne peuvent être demandées que par les entraîneurs au représentant technique qu'au plus tard une (1) heure après la publication des résultats.

Veuillez noter que pour les épreuves comportant plus d'un (1) segment, les commentaires/clarifications ne peuvent être obtenus qu'après la conclusion de tous les segments.

Des codes QR seront disponibles lors de la compétition pour remplir le formulaire de demande. Le lien sera également disponible dans Sportity.

CAMERA ET VIDÉO

Pour la sécurité de nos athlètes, SVP noter que la photographie avec flash n'est pas permise.

Tout utilisation d'appareil électronique ayant la capacité de capturer l'audio et/ou vidéo n'est pas permise dans les vestiaires.

Toute revente de photographies ou de vidéos est strictement interdite. PCNB peut avoir des vendeurs agréés lors de certaines compétitions.

La compétition peut être diffusée en direct. Le lien sera mis à disposition sur Sportity dès qu'il sera disponible.

ACCIDENTS/RESPONSABILITÉ

Patinage Canada, Patinage Canada NB et le comité organisateur local n'assument aucune responsabilité pour tout dommage ou pour toute blessure que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à la compétition, tous les patineurs et leurs parents ou tuteurs sont réputés accepter l'entière responsabilité pour tout risque associé à leur personne ou à leurs biens et pour toute blessure découlant de leur participation à une compétition ou en relation avec la conduite ou la gestion d'une compétition. De plus, ils s'engagent à renoncer à toute réclamation à l'égard des officiels, de l'Association, de la Section, du comité organisateur local ou de leurs représentants. Leur participation aux compétitions n'est acceptée que sous ces conditions.

Ce texte fut rédigé en anglais et le texte en français ci-dessus est une traduction. En cas de conflit entre la version anglaise et la version française, la version anglaise aura préséance.